

Dans un premier temps, et comme cela a déjà été dit en commission, nous tenons à féliciter les services de la Ville et l'équipe d'ingénierie qui ont produit un travail remarquable au fil des différentes étapes de la mise en œuvre de ce dossier « Petite ville de demain ». Les documents proposés notamment le plan guide et la convention cadre complétée de ses annexes définissent la feuille de route des aménagements présents et à venir. Ainsi la Ville se dote d'outils de planification d'actions et de projets à mettre en œuvre jusqu'en 2040. Nous ne reviendrons pas sur la rédaction des fiches actions qui pour certaines demandent à être mises à jour, calendrier d'opération notamment. Un regret toutefois, c'est l'absence de fiche action relative aux transports collectifs, élément essentiel de revitalisation et qui concernent l'ensemble des habitants du territoire.

Je termine en posant une question : quel est le retour envisagé auprès des habitants sur ce dossier "Petite ville de demain" suite à la réalisation du plan guide notamment ?